









7^{ème} Conférence Annuelle Afrique Kaizen 4-5 octobre 2022 Cameroun

COMMUNIQUÉ FINAL

COMMUNIQUÉ DE LA Septième CONFERENCE ANNUELLE KAIZEN AFRIQUE (AKAC2022) TENUE DU 4 AU 5 OCTOBRE 2022 Au CAMEROUN

Nous, les Présidents des instituts du Kaizen; des Centres Nationaux de Productivité; des Centres d'Excellence (COEs) Potentiels de l'initiative Afrique Kaizen (AKI); les représentants du secteur privé et des micros, petites et moyennes entreprises (MPMEs); les représentants du gouvernement du Cameroun; les professionnels et les consultants Kaizen en Afrique et au Japon; les institutions organisatrices et les partenaires : l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), ainsi que nos éminents invités :

- Adressons nos sincères gratitudes au Gouvernement de la République du Cameroun, l'AUDA-NEPAD et la JICA pour avoir accueillir la Septième Conférence Annuelle Afrique Kaizen (AKAC) et le Prix Kaizen Afrique (AKA) 2022;
 - 2. **Reconnaissons** la pertinence et l'actualité du thème de la 7^{ème} AKAC 2022 pour contribuer à la transformation industrielle en Afrique et à la mise en œuvre réussie de toutes les plateformes continentales pertinentes, notamment le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et le Plan de développement industriel accéléré pour l'Afrique (AIDA);
- 3. **Admettons** le rôle important que les gouvernements et les institutions régionales, les institutions financières panafricaines, les partenaires, les organismes réglementaires, et le secteur privé particulièrement les MPMEs, jouent dans la croissance et l'amélioration de la productivité et de la compétitivité.
 - 4. **Reconnaissons** le besoin de travailler dans une démarche harmonisée à l'échelle nationale, régionale et continentale ; de stimuler et de renforcer les activités du Kaizen/amélioration de la qualité et de la productivité (K/QPI) en tant que moteur

de réalisation des efforts de l'industrialisation en Afrique, spécialement en vue des préparatifs contemporains de l'assemblée extraordinaire de l'union africaine sur l'industrialisation, la diversification économique, et la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF), qui aura lieu en novembre 2022 à Niamey (Niger).

- 5. **Affirmons** notre engagement à promouvoir le Kaizen (Amélioration de la Qualité et de la Productivité et renforcer l'efficacité du Plan d'Actions de l'initiative du Kaizen pour 2021-2025 (AKI-AP 2021-2025) et sa contribution à la réalisation des objectifs principaux de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA).
- 6. **Réaffirmons** que K/QPI contribue à la promotion des industries compétitives ; le développement des compétences techniques et managériales ; et le développement des investissements par la génération des revenus et des bénéfices additionnels, permettant ainsi de créer des opportunités d'emploi.
- 7. **Prenons note** des progrès réalisés par quelques Etats membres d'AKI y compris la république du Cameroun et les entreprises éminentes et excellentes candidates à l'AKA 2022.
- 8. **Reconnaissons** et encourageons le progrès réalisé par les 5 Groupes de Travail (GTs) africains en 2021/22.
- 9. **Prenons note** des recommandations de la TICAD 8 tenue en Aout 2022 en Tunisie, particulièrement en ce qui concerne la pertinence d'accélérer L'AKI pour contribuer davantage au développement inclusif et durable en Afrique.

10. Consentons à :

- 11.1 Améliorer d'avantage la performance des 5 GTs afin de continuer à contribuer significativement à la mise en place de l'AKI à tous les niveaux, avec une attention particulière accordée à la promotion d'engagement effectif avec toutes les parties prenantes.
- 11.2 Soutenir les activités d'atténuation des impacts négatifs de la COVID-19 sur les MPMEs africaines par la mise en œuvre de l'AKI, par le

- développement et la réalisation des solutions numériques variées associés avec l'inspiration de la créativité et de l'innovation nécessaires.
- 11.3 Promouvoir la coopération et l'échange d'informations, des connaissances, des meilleures pratiques et expériences à tous les niveaux, régional et continental pour renforcer les agences de mise en œuvre du k/QPI en tant que COEs associé avec la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités AKI-COEs.
- 11.4 Encourager la recherche sur les succès, les défis et les résultats atteints par la mise en œuvre du K/QPI en Afrique et les autres régions comparables et promouvoir la mise en œuvre de ces résultats..
- 11.5 Motiver et encourager les entreprises à utiliser K/QPI, et à participer aux Prix du Kaizen Afrique organisés annuellement par l'AUDA-NEPAD et la JICA.

11. Recommandons

- 12.1 Aux pays participants d'accélérer davantage leurs engagements pour la mise en place de l'AKI-AP 2021-2025 à toutes les échelles ; et de l'intégrer dans leurs politiques nationales de l'amélioration de la qualité et de la productivité associé avec fournir des ressources nécessaires pour faciliter son exécution.
- 12.2 Aux Gouvernements, institutions du Kaizen, Centres Nationaux de Productivité, Unités du Kaizen, AKI COEs, et parties prenantes d'augmenter leurs efforts pour compiler et partager les meilleures pratiques de l'AKI-AP parmi les pays africains à tous les niveaux.
- 12.3 Aux Institutions du K/QPI d'accorder toute l'attention nécessaire aux Start-ups et aux MPMEs dans leur lutte pour émerger, survivre et se maintenir.
- 12.4 A l'AUDA-NEPAD en collaboration avec ses partenaires, notamment l'association de productivité panafricaine (PAPA) en particulier, de

- renforcer son rôle de plaidoyer et de coordination de la mise en œuvre de l'AKI;
- 12.5 A la JICA de continuer supporter appuier l'exécution efficace du plan cadre de l'AKI 2017-2027 en lien avec les recommandations de la TICAD-8, particulièrement en ce qui concerne la pertinence d'investir dans le capital humain industriel en Afrique;
- 12.6 A l'AUDA-NEPAD et la JICA de continuer leur communication avec les partenaires de développement afin de faciliter leur engagement à l'AKI pour augmenter les activités du K/QPI.
- 12.7 Aux entreprises participantes d'encourager et d'habiliter leurs managers et travailleurs à la mise en place du K/AQP;
- 12.8 Aux institutions du K/QPI de renforcer leurs réseaux et leurs relations avec les institutions locales pertinentes, le secteur privé, les associations, les établissements d'enseignement et assimilés, pour développer et accroître les capacités locales ;
- 12.9 Aux institutions du K/QPI, de mettre en place un système de convention (au niveau de l'entreprise et à l'échelle nationale) dans le cadre de l'AKI;
- 12.10 Aux praticiens et professionnels du K/QUPI en Afrique de renforcer davantage leur engagement de la mise en place de l'AKI-AP et de montrer plus de résultats tangibles pour rallier l'adhésion et instituer de nouveaux partenariats à tous les niveaux.
- 12.11 AUX toutes les parties prenantes, à la moitié du plan d'action décennal de l'AKI, de réfléchir à la manière plus efficace en faveur de bien maintenir et d'étendre les activités et les réalisations de l'AKI au cours de la deuxième moitié du plan d'action et au-delà de 2027 également.

Fait le 5 octobre 2022 au Cameroun Par les Délégués de l'AKAC 2022